

100 000 masques pour les commerces

HAUT-PLATEAU

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO
SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH



Le président de Lens, David Bagnoud, a réceptionné les 100 000 masques de protection mercredi après-midi.

Il était 13 heures, mercredi, lorsque 100 000 masques de protection tout droit arrivés de Chine ont été entreposés au centre de congrès Le Régent, à Crans-Montana. Dès vendredi matin, ils seront mis gratuitement à la disposition de tous les commerçants et acteurs économiques de Lens, d'Icogne et de Crans-Montana.

Cette démarche de solidarité, initiée par la commune de Lens en collaboration avec ses deux voisines du Haut-Plateau, s'adresse aux commerces qui ont été autorisés à rouvrir leurs portes le 27 avril dernier. Qu'ils soient fleuristes, esthéticiens, stylistes ongulaires, coiffeurs ou encore physiothérapeutes, ils auront droit à un lot de 50 masques chacun.

Produits certifiés

«Tous ces commerçants subissent des manques à gagner considérables liés au coronavirus. Nous avons décidé de faire ce geste pour leur venir en aide, pour qu'ils se protègent, mais aussi pour qu'ils protègent leurs clients», explique le président de la commune de Lens, David Bagnoud.

L'acheminement de ces 100 000 masques en direction du Haut-Plateau a été rendu possible par l'entremise de la société d'informatique Media-Com's, basée à Lens. Au milieu du mois d'avril, son directeur Pascal Jacot a activé le réseau qu'il possède en Chine afin de mettre sur pied cette opération. «Les importations de matériel informatique sont suspendues en raison de la pandémie. Les fabricants avec lesquels nous collaborons en Chine nous ont demandé si nous étions toutefois intéressés à utiliser les canaux de distribution habituels afin d'importer des masques en Suisse. Etant donné l'important besoin dans notre pays, nous n'avons pas hésité.»

Cette importation a été organisée avec la compagnie aérienne Swiss et le BusinessHub de l'ambassade de Suisse à Pékin. «Nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires», fait savoir Pascal Jacot, ajoutant que les masques qui attendent les commerçants au Régent sont certifiés «CE». «Sans cela, ils ne sortaient pas de Chine.»

85 000 francs entre les trois communes

Le montant de cette opération s'élève à 85 000 francs. Une somme réglée d'avance par la commune de Lens le 13 avril, et à laquelle les communes de Crans-Montana et d'Icogne prendront également part, selon la clé de répartition qui fait foi au sein de l'ACCM.

David Bagnoud prévoit de renouveler cette opération en fonction du succès rencontré par la démarche. «L'idée est de l'étendre et de la proposer aux différents présidents de commune du district de Sierre.»

Les masques peuvent être récoltés au Régent le vendredi 1er mai, le lundi 4 mai, le mercredi 6 mai et le vendredi 8 mai, de 8 à 10 heures et de 17 à 18 heures. Ils ne peuvent pas être revendus à des tiers.